



## Tarification et choix des notaires

Par **Dante**, le **26/09/2015** à **22:02**

Bonjour, étant peut être cité sur un testament, je souhaite savoir comment trouver le notaire le plus abordable, car je suis actuellement sans ressources, la moindre économie m'est donc vitale !

Merci d'avance

PS : C'est assez urgent s'il vous plait...

Par **Lagune22**, le **29/09/2015** à **09:34**

Bonjour,

Si vous êtes désigné par testament comme légataire, c'est le notaire chargé de la succession qui rendra contact avec vous.

Vous pourrez néanmoins prendre un deuxième notaire pour vous représenter si vous le souhaitez, les émoluments seront alors partagés entre les deux notaires sans que vous ayez quelque chose de plus à payer.

Cependant, il faut savoir que partout en France, les notaires sont soumis à la même tarification, imposée par l'Etat. Il n'y a donc malheureusement pas de notaires "discount", on paie partout le même prix. Théoriquement...